



Vous effectuez des déplacements en France et à l'étranger dans le cadre d'une activité professionnelle.

ASSUR-TRAVEL vous propose le **Pack Missions PREMIUM, CONFORT ou SUMMUM.**

ASSUR-TRAVEL couvre le(s) collaborateur(s) contre les risques susceptibles d'être rencontrés pendant leur(s) déplacement(s) professionnel(s) :

- Rapatriement en cas de maladie et blessure,
- Prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation,
- Avance de fonds en cas de perte et vol des moyens de paiement,
- Assurance bagages, garantie retard d'avion,
- Responsabilité civile vie privée,
- Assurance annulation...

Une offre totalement modulable

- Contrat temporaire ou annuel,
- Un large choix de garanties très complètes au meilleur prix,

Une couverture géographique qui s'étend au monde entier.

Une qualité de service irréprochable

- Pour certains pays comme la Russie ou l'Algérie, une attestation d'assistance est nécessaire à l'obtention du visa. Nous nous engageons à vous la délivrer sous 48 h maxi par courrier postal (les consulats russe et algérien n'acceptent que les originaux),
- Un plateau d'assistance disponible 24H/24H et 365 jours par an,
- Une équipe de spécialistes des contrats missions à votre entière disposition,
- Des délais de remboursement rapides.

WWW.ASSUR-TRAVEL.FR

HOT LINE : +33 (0)1 53 20 08 73

Ces garanties temporaires ou annuelles sont disponibles sous la forme de 3 contrats :

GARANTIES (Temporaires ou annuelles)	MONTANTS EN € TTC	PREMIUM	CONFORT	SUMMUM
Assistance aux personnes si maladie ou blessure Contact médical		X	X	X
Transport	Frais réels	X	X	X
Retour d'un accompagnant ou Présence hospitalisation	(1) 125 euros/nuit (7 nuits)(1)	X X	X X	X X
Retour sur le lieu de mission ou Collaborateur de remplacement	(1) (1)	X X	X X	X X
Avance des frais d'hospitalisation à l'étranger	152.500 €	X	X	X
Remboursement complémentaire des frais médicaux à l'étranger	152.500 €	X	X	X
Franchise par sinistre	30 €	X	X	X
Remboursement des soins dentaires	160 €	X	X	X
Assistance en cas de décès		X	X	X
Transport	Frais réels	X	X	X
Frais de cercueil	2.300 €	X	X	X
Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille	(1)	X	X	X
Formalités décès	(1)	X	X	X
Assistance voyage				
Avance caution pénale	30.500 €	X	X	X
Avance et prise en charge des honoraires d'avocat	7.700 €	X	X	X
Retour en cas de sinistre au domicile	(1)	X	X	X
Transmission de messages urgents				
Assistance en cas de modification de voyage		X	X	X
Envoi de médicaments	Frais d'expédition	X	X	X
Assistance vol, perte ou destruction des papiers				
Avance de fonds (en cas de vol, perte moyens de paiement)	2.300 €	X	X	X
Informations voyages		X	X	X
Envoi d'objet(s) ou de pièce(s) de rechange	Frais de dossier	X	X	X
Informations santé		X	X	X
Individuelle accident de voyage		NON	X	X
Décès	100.000 €	NON	X	X
Invalidité permanente totale	100.000 €	NON	X	X
Bagages/effets personnels		NON	X	X
Franchise en cas de dommage aux valises	50 €/valise	NON	X	X
Vol	3.000 € *	NON	X	X
Destruction totale ou partielle	3.000 € *	NON	X	X
Perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport	3.000 € *	NON	X	X
Indemnité de retard de livraison	300 €	NON	X	X
Frais de reconstitution de document d'identité	150 €	NON	X	X
* limités à 50 % pour les objets précieux et micro ordinateurs.				

(1) En train 1^{ère} classe ou avion classe économique.

	MONTANTS EN € TTC	PREMIUM	CONFORT	SUMMUM
Responsabilité Civile (Vie Privée) Dommages corporels et matériels confondus	1.525.000 € (par événement)	NON	X	X
<i>dont les seuls dommages matériels</i>	300.000 € (par événement)	NON	X	X
Franchise	300 €	NON	X	X
Retard d'avion		NON	X	X
Remboursement des frais engagés suite au retard	30 €/h	NON	X	X
Franchise	maxi 300 € - 2 h	NON	X	X
Assurance Annulation de séjour professionnels				X
En cas d'annulation par l'assuré pour un motif garanti : remboursement de 100% des frais d'annulation contractuellement dûs par l'assuré (selon barème du voyageur) Motifs garantis : maladie grave, accident grave, décès de l'assuré, de son conjoint, de ses ascendants ou descendants, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles, frères, sœurs, - refus d'un visa pour l'assuré, dommages matériels importants (> à 2.500 €) au domicile, à la résidence secondaire ou au local professionnel de l'assuré. Complication de grossesse, - licenciement économique, modification de congés par l'employeur, - dommages graves aux véhicules, convocation devant un tribunal en tant que témoin ou juré, ou dans le cadre d'une procédure d'adoption.	100% des frais d'annulation contractuellement dus par l'assuré 2.500 € TTC par personne et par voyage et 4.600 € TTC/AN	NON	NON	X
Franchise	30 € par personne			

TARIFS (en € TTC par personne) :

Liste des pays par zone :

ZONE 1 : PAYS EUROPEENS ET BASSIN MEDITERRANEEN : Albanie, Allemagne, Andorre, Angleterre (voir Royaume-Uni), Autriche, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Jordanie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Madère, Malte, Maroc, Moldavie, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Fédération de (partie européenne, jusqu'aux Monts Oural compris), San-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchèque (République), Tunisie, Turquie, Ukraine, Vatican, Yougoslavie (Monténégro et Serbie).

ZONE 2 : MONDE ENTIER : Tous les autres pays qui ne figurent pas dans la zone 1 sauf les pays exclus (cf dispositions générales).

	PREMIUM ZONE 1	CONFORT ZONE 1	SUMMUM ZONE 1	PREMIUM ZONE 2	CONFORT ZONE 2	SUMMUM ZONE 2
1 à 7 jours	15,00	20,00	-	22,00	27,00	-
8 jours à 1 mois (au-delà : tarif annuel)	30,00	45,00	-	40,00	55,00	-
Par an	75,00	140,00	280,00	75,00	140,00	280,00

ASSUR-TRAVEL en bref...

Animé par des professionnels de l'assurance, ASSUR-TRAVEL, courtier grossiste adhérent au Syndicat 10, Syndicat National des Courtiers Grossistes Souscripteurs en Assurance, est spécialisé dans la conception et la gestion de programmes d'assurance des risques liés à la mobilité internationale.

Partenaire de la Caisse des Français de l'étranger, ASSUR-TRAVEL compte plus de 6.000 clients expatriés dans le monde entier. Chaque mois 100 nouveaux expatriés choisissent nos contrats santé.

De nombreuses entreprises, PME ou groupes internationaux font confiance à ASSUR-TRAVEL.

Fort de cette confiance ASSUR-TRAVEL a étendu sa gamme de contrats aux étudiants, aux étrangers séjournant temporairement en France et dans le monde entier, ainsi qu'aux séjours professionnels et/ou de loisirs de courtes durées. ASSUR-TRAVEL assure aujourd'hui les voyages de plus de 400.000 personnes par an.

Le siège social de la société ASSUR-TRAVEL est situé dans le quartier des affaires de Lille et dispose de représentants sur Paris, Niort et Lyon. Cent cinquante courtiers en assurance situés en France et sur les 5 continents distribuent les contrats spécifiques ASSUR-TRAVEL.

ASSUR-TRAVEL s'est associée avec les acteurs majeurs de la mobilité internationale :

EUROP ASSISTANCE est à l'origine du concept de l'assistance. Depuis plus de 40 ans, Europ Assistance développe des services capables de faciliter la vie quotidienne et de répondre à toutes les problématiques d'urgence. Le Groupe EUROP ASSISTANCE regroupe aujourd'hui 50 sociétés présentes dans 35 pays et est en mesure d'intervenir partout dans le monde 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

L'EQUITE

ASSUR-TRAVEL a conçu des produits santé à destination des expatriés en exclusivité avec L'EQUITE, filiale à 100% du Groupe GENERALI, 3^{ème} assureur européen.

MUTUAIDE

Filiale à 100% de GROUPAMA SA, des interventions dans plus de 165 pays dans le monde. 45 millions d'assistés potentiels.

GAPI, Gestion des Assurances de Personnes à l'International est un des acteurs majeurs de la gestion de frais de santé en France. Partenaire d'ASSUR-TRAVEL, de la Caisse des Français de l'Etranger, gestionnaire de plus de 10.000 expatriés basés dans le monde entier, GAPI apporte une gestion transparente et personnalisée via son plateau multilingue.

CONTACTEZ NOTRE SERVICE COMMERCIAL

Pour des renseignements complémentaires :

- Par téléphone au +33 (0)1 53 20 08 73 de 9 heures à 18 heures.
- Par mail : contact@assur-travel.fr
- Pour faire une demande de devis en ligne ou souscrire sur notre site : www.assur-travel.fr

ASSUR-TRAVEL

SAS au capital de 38.000 €

Immatriculation ORIAS : 07 030 650 - www.orias.fr

RCS LILLE 451 947 378

Siège Social : 49, boulevard de Strasbourg - 59000 LILLE

Tél. +33 (0)3 20 34 67 48 - Fax : +33 (0)3 20 64 29 17